



ASSOCIATION DES HISTORIENS DES FACULTÉS DE DROIT

CONCOURS DE THÈSES 2017

Un concours est ouvert en 2017 pour distinguer les meilleures thèses de Doctorat en Droit, Sciences politiques ou Sciences économiques, de caractère historique **soutenues au cours des années civiles 2015 ou 2016.**

Cette qualité doit être établie par une attestation administrative.

Les récompenses seront attribuées au cours du dernier trimestre 2017, lors de l'Assemblée générale de l'Association et après rapport du jury composé des Professeurs :

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, Président, (Université Paris-Sud-Saclay)

Marta PEGUERA-POCH (Université de Lorraine)

René-Marie RAMPENBERG (Université Paris Descartes)

Martial MATHIEU (Université Grenoble Alpes)

Le Premier Prix comporte une dotation de 4000 € affectée au paiement des frais d'impression de la thèse qui doit être réalisée dans un délai de quatre ans.

Les autres récompenses éventuelles sont de caractère honorifique.

Les candidats doivent faire parvenir un exemplaire de leur thèse, accompagné d'un exemplaire du rapport de soutenance, au plus tard le 13 mai 2017 à l'adresse suivante :

Madame Angélique MALEC

Faculté Jean Monnet

54 b^d Desgranges

92331 – Sceaux – cedex

Les thèses envoyées ne seront pas restituées aux candidats mais remises aux bibliothèques d'histoire du droit des Facultés dont relèvent les membres du jury

Le Président
Bernard d'Alteroche

Le Secrétaire général
Karen Fiorentino

